

ZOOM ADHERENT- William FEODON de WF CONCEPT

C'est en 1997 que Monsieur William FEODON, décide de se lancer dans une nouvelle aventure et crée ainsi la société WF CONCEPT.



WF CONCEPT est spécialisée en mécanique de précision et mécanique générale. Travaillant différents matériaux : acier, inox, aluminium, bronze, ... ; Monsieur FEODON et ses 2 salariés, tourneurs-fraiseurs, répondent aux différentes demandes de leurs clients. Ils fabriquent aussi bien des pièces à façon que des pièces sur mesure ou sur plan. Ils assurent également la réparation des pièces de leurs clients. Aujourd'hui, les entreprises font appel à WF CONCEPT principalement pour la conception de pièces sur mesure.

La société WF CONCEPT collabore avec différentes entreprises de tous secteurs d'activité. Elle travaille aussi bien avec des TPE qu'avec de grosses industries. Quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise, la société WF CONCEPT peut répondre à leurs demandes. Assurant un suivi régulier des demandes de ses clients, elle est en mesure de fabriquer une pièce commandée 5 ans auparavant.



Après avoir passé 13 ans dans un local situé au centre-ville de Merdrignac, Monsieur FEODON a investi dans un local plus grand, situé zone artisanale Racine 1 à Merdrignac. L'atelier de production est ainsi passé d'une surface de 300m² à 1000 m², permettant à toute l'équipe de travailler dans des conditions de travail plus confortables.

Souhaitant aller plus loin dans l'amélioration des conditions de travail et soucieux de l'environnement, Monsieur FEODON a choisi une solution de chauffage à faible consommation énergétique. L'atelier et les bureaux sont ainsi alimentés par une chaufferie au bois. Mais, il ne s'est pas arrêté là. Monsieur FEODON a souhaité isoler acoustiquement l'atelier à l'aide de panneaux micro-perforés. Il a également privilégié l'éclairage naturel et mis en place un système de récupération des eaux pluviales qu'il réutilise aussi bien pour les machines de production que pour les sanitaires.





C'est en juin 2011 que WF CONCEPT est devenu adhérent de Tisserent. Il y a déjà quelques années que Monsieur FEODON avait pensé à l'idée de partager un poste de comptable entre plusieurs entreprises. Le problème qui se posait alors était celui de la charge administrative du salarié. Qui embauche cette personne ? Fait-on un ou plusieurs contrats de travail ? Comment cela se passe-t-il pour les droits du salarié ?... Autant de questions qui ont freinées ce projet.

C'est lors de la table ronde de mai 2011, organisée par la Communauté de Communes Hardouinai Mené, que Monsieur FEODON a découvert Tisserent. La solution proposée semblait convenir à la problématique de Monsieur FEODON. Il ne restait plus qu'à constituer le poste.

En juin 2011, Tisserent était à la recherche d'un complément pour un poste de comptable. C'est alors que Monsieur FEODON a été contacté... Après des RDV et entretiens de recrutement, Madame Isabelle JOUET à intégrer WF CONCEPT en juin 2011 à raison d'un jour par semaine.

Après un doublon nécessaire, Madame JOUET est aujourd'hui autonome dans la société. Cette solution convient parfaitement à Monsieur FEODON, qui peut maintenant entièrement se consacrer aux demandes de ses clients. Pour lui, Tisserent était la solution à sa problématique en comptabilité. Il nous confie même que revenir en arrière serait maintenant difficile.

ZOOM SALARIE- Isabelle JOUET, comptable qui intervient chez LOUISIANE et WF CONCEPT



Vous intervenez dans 2 entreprises aujourd'hui. Comment cela se passe-t-il ?

Je travaille dans des secteurs d'activités différents, ce qui me permet d'accroître mon expérience professionnelle plus rapidement, de varier le travail. Je travaille dans 2 entreprises de tailles différentes ce qui me permet de voir différentes méthodes de travail.

Que pensez-vous du temps partagé ?

Le temps partagé permet d'apprendre tout le temps par le biais des différentes entreprises. Ça permet en plus de s'enrichir au niveau personnel. Ce qui permet d'acquérir une certaine polyvalence.

Que vous apporte le temps partagé ?

Le temps partagé m'apporte la stabilité de l'emploi. Ce qui permet d'avoir un parcours professionnel dynamique, de s'adapter plus rapidement, d'élargir ses relations.